

Qualification IFTS niveau 1 en Thérapie des Schémas

Livret d'accueil

(Version 1.1, mise à jour le 10/06/2022)

Chapitre I : Présentation de l'Institut Français de Thérapie des schémas (IFTTS)

Créé en 2016, l'Institut Français de Thérapie des schémas (IFTTS) est une association Loi 1901 qui a pour but de promouvoir la Thérapie des schémas en France à travers des actions de formations et de supervision de l'activité psychothérapeutique.

La formation qualifiante délivrée par l'IFTTS est agréée par l'International Society for Schema Therapy (ISST) et ouvre droit à la certification internationale délivrée par l'ISST.

Notre offre de formation est tournée vers les médecins et les psychologues ayant une activité psychothérapeutique institutionnelle et libérale.

Organigramme :

- Président de l'IFTTS : **Dr Arnaud GAUTHIER**
- Secrétaire Générale et Trésorière : **Marine TAISNE**
- Responsable de l'enseignement : **Dr Bernard PASCAL**

L'équipe pédagogique :

- **Dr Bernard PASCAL :**

Bernard PASCAL est psychiatre-psychothérapeute cognitivo-comportementaliste, attaché de psychothérapie au CHU de Grenoble. Chargé d'enseignement aux Universités de Lyon 1, Grenoble, Chambéry et Reims, il est l'auteur des traductions françaises de « La thérapie des schémas » de J.E. Young, et « La thérapie cognitive et les troubles émotionnels » de A.T. Beck, dans la même collection. Il est formateur et superviseur certifié par l'International Society of Schema Therapy (ISST) et a animé de nombreuses formations autour de la thérapie des schémas dans toute la France. Il est également l'auteur du livre « La thérapie des schémas – Principes et outils pratiques » paru chez Elsevier-Masson

- **Mr Sébastien GAMBA :**

Sébastien Gamba est titulaire d'un Master of Science (2007) obtenu à l'Université de Fribourg ainsi que d'un titre de spécialisation reconnu au niveau fédéral en psychothérapie d'orientation TCC (thérapie cognitivo-comportementale) obtenu en 2015. Monsieur Gamba a acquis son expérience clinique au sein de la Fondation Les Olivier puis à la clinique Belmont en Suisse, où il a développé une expertise dans le domaine des addictions et des troubles alimentaires. Il est formateur et superviseur certifié par

l'International Society of Schema Therapy (ISST) pour la thérapie des schémas. Il s'est également formé en psychotraumatologie (EMDR)

- **Mr Vincent TRYBOU**

Vincent TRYBOU, est psychologue clinicien cognitivo-comportementaliste et schémathérapeute certifié par l'ISST. Il a étudié en France, à Paris, et en Allemagne, à Berlin. Formé à l'Unité des Troubles Anxieux et Dépressifs de l'hôpital Saint Anne, au Centre de Psychothérapie des Victimes, et dans le service de Psychiatrie Adulte de l'hôpital Paul Brousse, il se concentre depuis de nombreuses années sur le diagnostic et le suivi thérapeutique des patients atteints principalement de Troubles Bipolaires et de Troubles Obsessionnels Compulsifs. Il exerce au C.T.A.H., Centre des Troubles Anxieux et de l'Humeur, à Paris. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de référence sur les troubles bipolaires, les troubles anxieux, et les TOC.

Chapitre II : Organisation et fonctionnement de la formation

Contenu de votre formation

Une fiche programme détaillée de la formation vous est communiquée par courriel à l'inscription, avec le règlement intérieur sous format .pdf.

Convocation de formation

La convocation à la session de formation que vous vous apprêtez à suivre, vous a été adressée par courriel, elle mentionne :

- Le titre de la formation
- Le planning indiquant les dates et durées ainsi que les horaires
- Le nom de votre formateur
- Les coordonnées de votre contact IFTS
- **Pour les modules en présentiel** : Le lieu de rendez-vous avec le plan d'accès et les conditions d'accueil du lieu de la formation
- **Pour les modules en distanciel** : Le lien ZOOM de la formation

Déroulement de votre formation en présentiel et distanciel

Après une présentation de la formation, le formateur poursuit par un tour de table des participants afin qu'ils se présentent et expriment leurs attentes vis-à-vis de la formation et éventuellement des questions spécifiques qui seront traitées dans les mêmes conditions et limites que celles posées en amont de la formation.

Les supports projetés par le formateur ne sont qu'un repère dans le déroulé pédagogique. La formation pratique est fortement privilégiée afin de vous doter de compétences et de méthodologies opérationnelles à mettre en application dans votre pratique clinique quotidienne.

Le formateur s'appuie également sur votre participation et votre expérience afin de compléter et développer vos connaissances et pratiques professionnelles au contact des autres participants

Nos méthodes pédagogiques :

- Chaque formation s'organise qu'elle soit en présentiel et/ou en distanciel, autour d'une alternance de séquences théoriques et pratiques ainsi que de différents apports didactiques :
 - Exercices d'application par des études de cas réels et des questions ouvertes en séances de travail individuelles ou en petits groupes
 - Mises en situation professionnelle sous forme de jeux de rôles
 - Retours d'expériences de situations rencontrées
- Chacune des évaluations fait l'objet d'un corrigé par le formateur. Les apports pédagogiques sont débattus avec l'expérience vécue des participants

Vos ressources documentaires

Plusieurs documents vous seront remis lors de la formation :

- Formulaire de conceptualisation
- Fiches mémo-flash
- Questionnaire YSQL3
- Échelle des expériences dissociatives

Les diaporamas de la formation vous seront envoyés par courriel à la fin de chaque module

Votre présence et assiduité

Vous devez être présent(e) aux horaires de la formation indiqués sur votre Convocation de formation ou convenus avec votre formateur. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir par courriel dans les meilleurs délais l'IFTS qui préviendra votre formateur.

Le contrôle de l'assiduité des participants est assuré par votre signature chaque demi-journée de la Feuille d'émargement qui est à destination du financeur de votre formation.

La signature de la feuille d'émargement conditionne la réception de votre Certificat de réalisation de la formation ainsi que de votre Attestation de fin de formation.

Pour les formations en distanciel, le formateur atteste la présence de chaque participant à chaque demi-journée en remplissant une feuille de présence qui sera envoyée le jour même à l'IFTS

Le contrôle de vos connaissances et de vos nouveaux acquis

Votre formation se clôture par une évaluation des acquis permettant de valider l'acquisition des connaissances et des apprentissages. Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire de type QCM. Une note de 50% de bonnes réponses est requise pour valider l'épreuve écrite.

La correction de l'évaluation est envoyée avec les résultats du QCM

En cas d'échec aux épreuves d'examen des compétences, l'IFTS vous contacte afin d'analyser la situation et la recherche d'une solution de formation complémentaire si besoin afin de prévoir dans les plus brefs délais de nouvelles épreuves d'examen.

L'attestation de fin de formation vous appartient. Elle est à conserver car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle.

Evaluation de satisfaction

En fin de formation en présentiel ou en distanciel, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie. Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

A la lecture de toutes les évaluations de satisfaction, votre formateur réalise un compte-rendu qu'il remet à l'IFTS afin que l'ensemble soit analysé.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur au regard des autres sessions réalisées.

L'IFTS dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

Chapitre III : Vie Pratique pendant votre formation

L'accessibilité de la salle de formation

Formation en présentiel :

- La formation présentielle se déroule dans des salles louées auprès de Centres d'affaires ou sociétés spécialisées en location de salles de formation et de réunion. Tous ces lieux, accueils et salles de formation respectent les exigences de distanciation sociale et des barrières pour votre santé et votre sécurité collectives et individuelles.
- Ils sont également retenus car ils répondent aux exigences de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Ces personnes reçoivent en amont les informations nécessaires à leur accueil sur le lieu de formation.
- L'adresse du lieu de formation vous sera communiquée par mail au moins 1 mois avant le début de la formation, avec le plan d'accès
- Pour votre confort, vous êtes invité(e) à vous présenter à l'adresse indiquée sur votre Convocation de formation 15 minutes avant l'heure de début de la session.

Formation en classe virtuelle :

- La formation en classe virtuelle se déroule sur une plate-forme web ZOOM, spécifiquement dédiée à ce type d'activité.
- Cet environnement d'enseignement et d'apprentissage recrée à distance les conditions d'une formation en salle permettant notamment de :
 - Échanger avec le formateur et les autres participants
 - Visualiser les supports multimédias téléchargeables
 - Réaliser des travaux collectifs ou en ateliers par sous-groupes suivis en direct par le formateur

- D'évaluer les acquis durant et en fin de formation
- L'invitation à la connexion sur la plate-forme de classe virtuelle est envoyée à votre adresse courriel professionnelle. Un Guide de connexion vous sera adressé par mail

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez contacter l'IFTS par mail à iftscontact@gmail.com afin de connaître les modalités d'accompagnement.

L'équipement des salles de formation en présentielle

Les salles de formations sont équipées d'un paperboard, de matériels multimédias et d'un vidéo projecteur permettant une animation collaborative.

Des lingettes et ou gel hydro alcoolique sont mis à disposition dans la salle.

Il peut être nécessaire d'organiser des flux de circulation ou de maintenir ouvertes certaines portes afin d'éviter les contacts avec les poignées.

La salle de la formation et ses équipements prennent en compte l'accessibilité et le confort de la personne en situation de handicap.

Vos horaires de formation

Les horaires de la formation établis sont indiqués sur votre Convocation de formation où un planning est établi indiquant les dates et durées, heures et lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation en présentiel et/ou distanciel.

La formation est prévue sur une durée journalière de 6 heures entrecoupées de temps de déjeuner et de pause.

Moments de Pause :

- Une pause de 15 minutes le matin et l'après-midi de la formation est prévue dans l'itinéraire pédagogique. C'est le moment que vous devez réserver pour vos échanges avec l'extérieur en cas de besoin.

Pause déjeuner :

- L'heure de déjeuner est convenue d'un commun accord entre le formateur et les participants.

En formation présentielle, sauf souhait contraire par vous-même, le déjeuner est pris en commun avec le formateur. La réservation sera effectuée le jour même de la formation par les participants et le formateur. Les repas sont à la charge des participants et du formateur.

Nous vous souhaitons une très bonne formation !

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.